

CREUZIER-LE-NEUF

Baisser les impôts, c'est possible

A contre-courant de la tendance générale, la majorité de Creuzier-le-Neuf vient de voter une baisse de l'impôt foncier. Le résultat d'une bonne gestion budgétaire selon Léopold Nunez.

CHARLINE NERMOND

La décision a évidemment été bien accueillie par les administrés : « certains ont encore du mal à y croire » sourit le maire Léopold Nunez, qui vient de faire voter une baisse de la taxe sur le foncier bâti pour 2018 : son taux passe de 13,50 % à 11,90 %, soit 30 000 € de manque à gagner pour la commune. « Ça représente une économie de 11,85 % pour chacun de nos 450 foyers », explique le premier édile, « au départ, on voulait aussi baisser la taxe d'habitation mais comme elle va être supprimée en 2020 et compensée à l'euro près, on l'a maintenue ».



Le maire se dit « fier d'offrir cette baisse d'impôts tout en maintenant le niveau d'investissement » (ici devant le nouveau centre d'accueil périscolaire) : « on n'a plus de souci de budget ».

EFFORT DES ÉLUS

Ce cadeau fiscal a été réalisable grâce à une rationalisation budgétaire : quand la majorité en place a repris les rênes de la mairie en 2014, le fonds de roulement en investissement affichait un déficit de 83 000 € ; fin 2017 il est excédentaire de plus de 318 000 €. « C'est une fierté pour nous d'avoir réglé ces

soucis de budget ». Les conseillers municipaux ont accepté de diviser par deux leurs indemnités d'élus : « ça représente 200 000 € d'économie sur le mandat ! ». Pas d'embauche mais plus de responsabilités pour les agents municipaux, des économies sur le fonctionnement, révision régulière des contrats de sous-traitance... : « beaucoup d'économies

mais on continue d'investir » assure Léopold Nunez qui nous fait visiter le tout nouveau centre d'accueil périscolaire « on s'est battu pour décrocher des financements et on a obtenu 80 % de subventions, c'est le maximum possible ». À Creuzier-le-Neuf, pas de projet faramineux mais des investissements maîtrisés : « en 2019, nous souhaitons ac-

Contournement en 2020

La commune de Creuzier-le-Neuf est aujourd'hui coupée en deux par la RD 2209, où circulent quotidiennement plusieurs milliers de véhicules. Une problématique qui appartiendra bientôt au passé puisque le Conseil Départemental a annoncé la création d'un contournement pour 2020.

« Quand l'axe deviendra d'intérêt communautaire, des aménagements seront faits pour rapprocher les deux côtés de la commune, explique le maire. On prévoit notamment de rendre la circulation plus douce en créant des pistes cyclables et en ajoutant de la végétation ».

quérir 3,5 ha de terrain entre les lotissements des Etelles et des Raturiers, pour y construire une zone de loisirs avec aire de jeux, terrain multi-activités, bike-park et parkings ». Voilà de quoi séduire un peu plus une population jeune : « nous comptons 250 jeunes de moins de 16 ans et enregistrons chaque année 20 nouveaux permis de construire ».